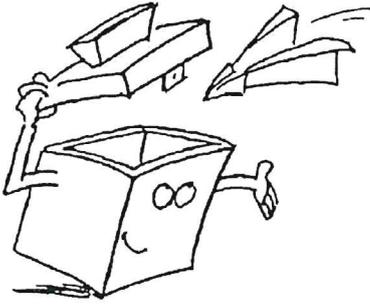


ANNEXE I : Notice explicative aux parents



Tout parent d'élève de l'école peut voter.

Les deux parents votent une seule fois même s'ils ont plusieurs enfants dans l'école

Pourquoi voter ?

Pour élire vos représentants au Conseil d'École



COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE ?

Ne pas raturer, sinon nul

